



Province de Québec  
MRC de Bécancour  
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE MODIFICATION DU LIEU ET DE L'HEURE DE LA SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET 2024 ET PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée que la séance extraordinaire du conseil de cette municipalité convoquée le mardi 12 décembre 2023 se tiendra à 20h30 à la salle multifonctionnelle située au 559, rang 10 et 11 Est.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024;
- Adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026.

Donné à Sainte-Françoise, ce 4 décembre 2023.

  
Carine Neault, greffière-trésorière

**Certification de publication**  
(articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 4 décembre 2023.

  
Carine Neault, greffière-trésorière